

Quelle politique pour les pôles de compétitivité ?

Déclaration du groupe de la Coopération

On déplore souvent en France que les entreprises ne travaillent pas suffisamment ensemble. Reconnaissons qu'en douze ans, les pôles de compétitivité se sont imposés comme des lieux de coopération sur les territoires, créant de véritables écosystèmes d'innovation.

Un défi a également été de faire travailler ensemble des entreprises de toutes tailles : sur les 8500 entreprises membres, 87 % sont des PME. Ces pôles constituent donc une base solide pour le renouveau industriel et économique de notre pays.

Cette logique partenariale doit cependant se mesurer plus concrètement à l'avenir en termes d'impacts économiques des projets de R&D ainsi que sur la performance des entreprises elles-mêmes - croissance d'activités et d'emplois sur les territoires, évolution des investissements - et pourquoi pas en élargissant à des externalités positives que nous pourrions certainement mieux évaluer sur le long terme.

L'impact économique sera d'autant plus marqué que la sélection des projets intégrera davantage la question de la mise sur le marché des produits et services. C'est bien l'objectif affiché de cette troisième phase des pôles qui doivent devenir des « usines à produits ».

Là encore, la coopération entre acteurs est un gage de réussite : coopération entre pôles de compétitivité, coopération avec les structures de valorisation des innovations, mais également avec d'autres dispositifs créés par l'Etat et les régions : les PTCE (pôles territoriaux de coopération économique) consacrés par la loi sur l'Economie Sociale et Solidaire de 2014, les pôles d'excellence rurale, les pôles d'innovation pour l'artisanat, qui ont eux aussi besoin de « fertilisation croisée », et de stabilité des financements.

C'est pourquoi le groupe de la coopération se prononce très clairement, comme le propose l'avis, pour le maintien des financements publics accordés aux projets labellisés des pôles, dans le cadre d'une sélection rigoureuse des projets et avec de nouveaux équilibres à trouver entre Etat et régions.

Le groupe de la coopération salue le travail effectué et a voté l'avis.